

Postulat : Santé, Dignité et Durabilité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité, chères et chers collègues,

Peut-être que beaucoup d'entre vous ne se sentiront pas concernés par le sujet de ce postulat, mais vous avez tous au moins une sœur, une femme, une compagne, une fille ou même une petite fille.

La précarité menstruelle est un enjeu majeur d'égalité, de dignité et de santé. On estime selon Caritas, que les frais liés aux menstruations durant la vie d'une femme dépasseraient les 4000.- francs. Il est actuellement difficile de penser protections durables pour les personnes n'ayant pas les moyens de se procurer des produits à bas coût puisque ceux-ci nécessitent un investissement initial important, il est également difficile d'ignorer l'impact de ces produits sur notre environnement et notre santé. En effet l'impact écologique des protections jetables est considérable puisque cela représente 100 à 150 kilos de déchets par personne au cours d'une vie et qu'elles mettront 500 ans à se dégrader puisqu'elles sont composées de plastiques et de fibres synthétiques blanchies.

La municipalité a publié sa stratégie de durabilité à l'horizon 2030 et de nombreuses thématiques mises en perspective vont dans le sens d'une réduction des protections jetables mais aussi d'une égalité des chances pour accéder à des protections écologiques. Comme par exemple, promouvoir l'utilisation de ressources renouvelables en favorisant les modes de consommation durables et en réduisant la production de déchets. Soutenir l'éducation au développement durable en promouvant la recherche et l'innovation et tout en améliorant la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Le fonds de la durabilité pourrait donc tout à fait être sollicité pour remplir les objectifs en lien avec ces différentes thématiques. Les conditions générales d'obtention d'une subvention existent déjà afin de favoriser le commerce local par le biais de magasins partenaires au sein de notre commune. Je vous propose donc le postulat suivant :

Le Conseil communal invite la municipalité à étudier la possibilité de soutenir et promouvoir la consommation de protections hygiéniques durables comme les culottes et coupes menstruelles ainsi que les serviettes périodiques lavables, au moyen d'une subvention sur demande de la population concernée, par exemple prélevée sur le Fonds de la durabilité.

Je vous remercie de votre attention.

[Règles & écologie - Campagne Rouge #LaVieEnRouge \(rqasf.qc.ca\)](#)

[Comment réduire la quantité de déchets liés aux menstruations ? \(futura-sciences.com\)](#)

[Zéro déchet : pour les règles aussi ! | Zero Waste France](#)